



Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Doc. n° : G.S. 1045-195

Date : 2017-11-14

Spécification

Étui pour plaque d'identité

Le présent document compte
12 pages, y compris le dessin.

Le présent document a été
créé en anglais.

Le présent document est
disponible en français et en
anglais.

- Français/French
English/Anglais

La photographie sur cette
page est présentée à titre
indicatif seulement.



ÉCHANTILLON VISUEL DE LA GRC

Un échantillon visuel, selon sa disponibilité, sera fourni au soumissionnaire retenu.

Cet échantillon servira de guide au fabricant pour tous les aspects non définis ni couverts dans la présente spécification. Certaines différences peuvent exister entre l'échantillon et la spécification. Si tel est le cas, la spécification doit prévaloir.

Pour obtenir un échantillon s'adresser à :

Gendarmerie Royale du Canada
Programme Uniformes et équipement
(440, chemin Coventry [entrepôt])
1200, prom. Vanier
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

L'échantillon sera expédié « Port payé » et doit être retourné « Port payé ».

L'échantillon visuel doit être retourné à la GRC dans le même état qu'il a été reçu. Tout échantillon perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique ou le coût d'un article de remplacement acceptable doit être remboursé à la GRC.

SPÉCIFICATION
ÉTUI POUR PLAQUE D'IDENTITÉ

1. Définitions

- 1.1 La présente spécification régit la fabrication et l'inspection de l'étui pour plaque d'identité. Les articles visés par la présente spécification, avec le numéro correspondant, sont les suivants :
- i. 8631-100 Case, Identification Badge/Étui pour plaque d'identité
 - ii. 8504-100 Backing, Leather/Dessous en cuir
- 1.2 La présente spécification, l'échantillon visuel, les dessins et toute autre information connexe fournie peuvent être utilisés uniquement pour des demandes de renseignements, des soumissions ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 1.3 La présente spécification remplace toutes les spécifications précédentes visant l'étui pour plaque d'identité.
- 1.4 La présente spécification est une traduction en français du document original anglais.

2. Spécifications applicables

- 2.1 Les publications suivantes s'appliquent à la présente spécification et aux éditions en vigueur à la date de la soumission, sauf indication contraire.
- 2.2 **American Society for Testing and Materials (ASTM)**
- | | |
|-----------------|--|
| D6075-13 | Standard Test Method for Cracking Resistance of Leather. |
| D5053-03 (2015) | Standard Test Method for Colorfastness of Crocking of Leather. |
| D2210-13 | Standard Test Method for Grain Crack and Extension of Leather. |
- 2.3 **Norme militaire du Gouvernement des États-Unis**
- | | |
|------------|--------------|
| A-A-59826A | Fil de nylon |
|------------|--------------|

3. Exigences générales

- 3.1 L'article ou les matériaux visés par la présente spécification doivent être exempts de défauts de matériau ou de fabrication susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service. Pour tous les détails qui ne sont pas visés par la présente spécification ou les documents contractuels, l'article produit doit être équivalent en tous points à l'échantillon visuel.
- 3.2 **Modèle** – L'étui doit être en cuir et doit comporter deux sections, une pour la plaque d'identité de la GRC et l'autre pour la carte d'identité de la GRC. La fenêtre de la section pour la carte d'identité doit être protégée par une pièce de cuir. L'étui doit être conçu conformément aux dessins, qui font partie de la présente spécification, et à l'échantillon visuel.

4. **Exigences détaillées**

4.1 **Composants**

- 4.1.1 **Cuir** – Le cuir doit provenir de peaux de bovins de boucherie fraîches ou traitées et il doit être pleine fleur et tanné au végétal. Aucune peau séchée ne doit être utilisée. Le cuir fini doit avoir été tanné à fond et être ferme, moelleux, avec des fibres serrées. Un cuir lâche ou flancheux ne sera pas accepté. Le cuir doit être exempt de marques d'abattage, de défauts de fleur, d'entailles, de trous de varrons ouverts, de marques de feu et de rides creuses. Les éraflures légères cicatrisées, les trous de varrons en surface cicatrisés et les rides légères qui ne nuisent pas à l'aspect seront acceptés dans le produit fini. Le côté fleur du cuir doit être teint en brun et la teinture doit pénétrer sous la surface de la fleur. Une fois teint, le cuir doit être recouvert d'un fini durable qui résiste à la décoloration. La couleur et le fini doivent être conformes à l'échantillon visuel. Sauf indication contraire, le cuir doit avoir de 2.3 à 2.7 mm d'épaisseur. Voir le tableau I pour les exigences relatives aux caractéristiques du cuir.
- 4.1.2 **Cuir du rabat de protection de la fenêtre** – Le cuir doit provenir de peaux de porc et être refendu. Il doit être de couleur brune et conforme en tous points à l'échantillon visuel. Il doit avoir de 0.75 à 1.00 mm d'épaisseur.
- 4.1.3 **Fil** – Le fil doit être du fil de nylon à multifilaments continus à torsion à gauche, 70 tex, type II, classe A, titre E, conforme à la norme du gouvernement des États Unis A-A-59826A. Il doit avoir une résistance à la rupture minimale de 9 lb et être de couleur brune assortie à celle du cuir.

- 4.1.4 **Fenêtre pour carte d'identité** – La fenêtre doit être faite d'une pellicule de polycarbonate transparente à l'épreuve des éraflures de 0.254 mm (0.010 po) d'épaisseur. Le produit Lexan* 8010 répond à cette exigence.
- 4.2 **Dimensions** – La forme et les dimensions de l'étui doivent être conformes aux dessins.
- 4.3 **Fabrication**
- 4.3.1 **Piqûres** – Les piqûres doivent être exécutées au point noué à l'aide du fil conforme au paragr. 4.1.3. L'étui fini doit être piqué conformément aux dessins et à l'échantillon visuel. Les extrémités libres des fils doivent être coupées près du cuir. Il n'est pas permis de brûler les extrémités des fils. Les extrémités des piqûres doivent être solidement arrêtées par des points arrière, à moins d'être fixées par d'autres piqûres. Les piqûres doivent comporter au moins 3 et au plus 3.5 points par centimètre.
- 4.3.2 **Finition des bords** – Les bords doivent être teints et chargés d'une encre brune, genre cire, de couleur assortie à la celle de la teinture, puis polis pour donner une surface solide, lisse et durable. Aucun produit de finition du genre laque ou vernis ne doit être utilisé.
- 4.3.3 **Découpe pour plaque** – Une des sections en cuir conforme au paragr. 4.1.1 doit comporter une découpe en forme de plaque, exécutée à 2.5 cm du bord inférieur, conformément aux dessins. La plaque doit s'insérer étroitement dans la découpe sans être trop serrée.
- 4.3.4 **Fenêtre pour carte d'identité** – La section pour la carte d'identité doit comporter une pièce de plastique conforme au paragr. 4.1.4, fixée sur tout le pourtour du cadre à l'aide de deux rangées de piqûres, comportant au plus 3 points par centimètres, exécutées à 2 mm du bord intérieur.
- 4.3.5 **Rabat de protection de la fenêtre** – Le rabat doit être en cuir conforme au paragr. 4.1.2 et doit mesurer 7.5 x 10 cm. Il doit être fixé à l'aide d'une piqûre au haut de la section avec fenêtre, conformément aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.4 **Dessous en cuir** – Le dessous en cuir est un article indépendant qui ne fait pas partie intégrante de l'étui pour plaque d'identité. Il doit être acheté séparément (article 8504-100).

- 4.4.1 **Dessous en cuir** – Le dessous en cuir doit être fait de cuir conforme au paragr. 4.1.1, mais doit avoir de 1.25 mm à 1.35 mm d'épaisseur. Il doit être coupé à l'emporte-pièce et mesurer 6 x 8 cm, conformément au dessin. Il doit comporter deux trous carrés et un petit trou rond, conformément au dessin n° 3.

5. Dispositions relatives à l'assurance de la qualité

- 5.1 **Responsabilités des inspections** – Sauf indication contraire dans le contrat, il incombe à l'entrepreneur principal de démontrer au Programme Uniformes et équipement de la GRC que les biens et les services fournis sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur peut y parvenir en procédant aux essais indiqués dans la présente spécification ou en démontrant, à la satisfaction du Programme Uniformes et équipement de la GRC, que les procédés de fabrication sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur peut utiliser ses propres installations ou faire appel des installations d'essai commerciales approuvées par le Programme Uniformes et équipement de la GRC.
- 5.2 Le Programme Uniformes et équipement de la GRC se réserve le droit d'effectuer toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les biens et les services sont conformes aux exigences. Aux fins d'inspection, une partie de chaque lot livré n'excédant pas 2 %, ou deux unités, si le nombre d'unités livrées est inférieur à 100 unités, peut faire l'objet d'essais pouvant détruire les articles. Si les articles mis à l'essai sont jugés inférieurs ou non conformes à la présente spécification, les articles détruits pendant les essais doivent être remplacés par d'autres de qualité et de modèle appropriés aux frais de l'entrepreneur. Tout le lot livré peut également être rejeté si on constate que des articles rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.
- 5.3 L'entrepreneur sera rapidement avisé si des articles ne sont pas acceptés; ces articles lui seront retournés à ses frais et risques.

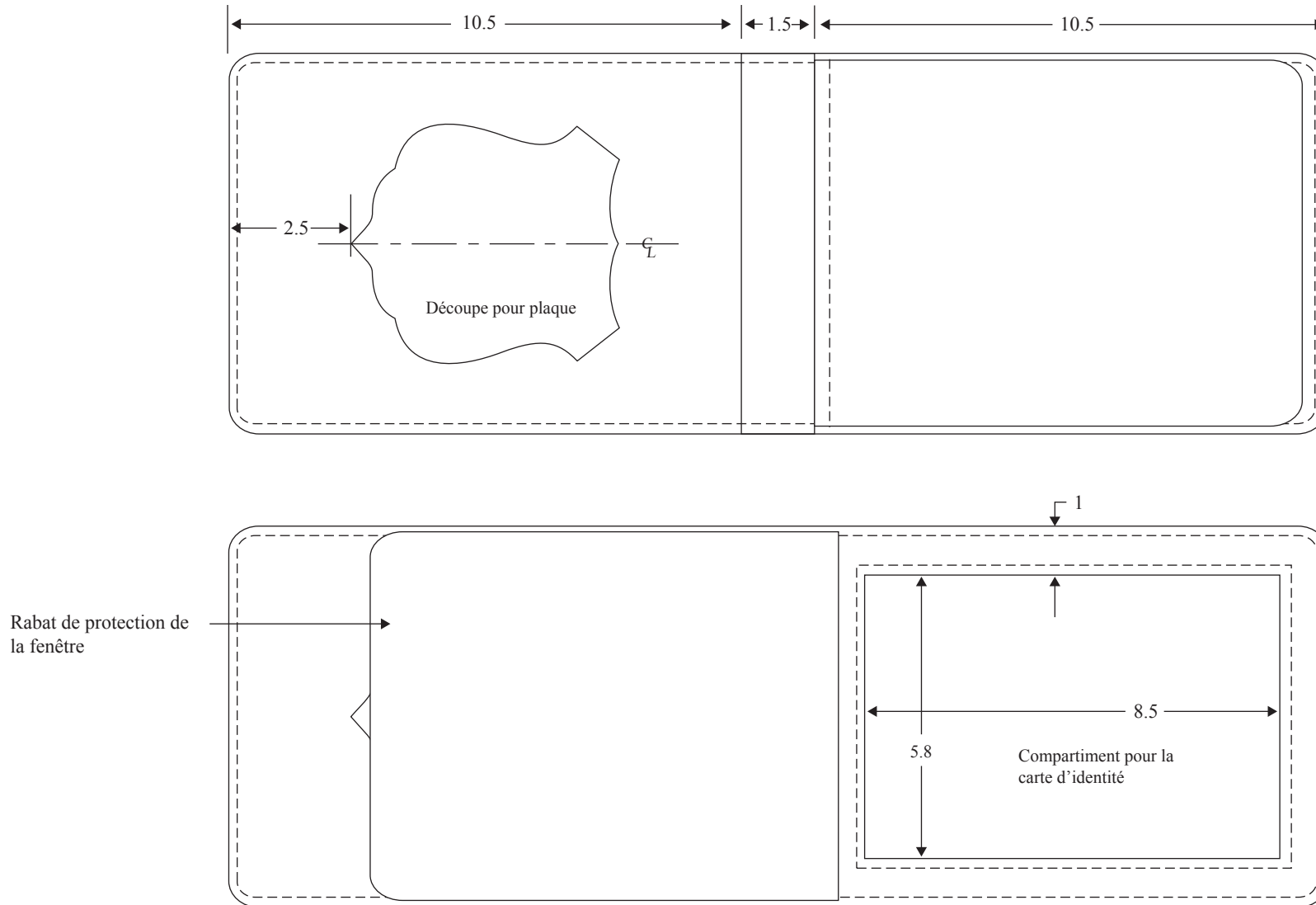
Tableau I
Exigences relatives au cuir

Propriété	Exigence	Méthode d'essai
Résistance au frottement	Bonne	<ul style="list-style-type: none">• ASTM D5053-03 (2015)
Résistance au fendillement Mandrin de 11 mm	Aucun fendillement	<ul style="list-style-type: none">• ASTM D6075-13
Indice de fendillement de la fleur à une humidité relative de 65 %	25 lb/po ² par min	<ul style="list-style-type: none">• ASTM D2210-13

Dessin n° 1

G.S. 1045-195

Étui pour plaque d'identité
Vue de l'intérieur



NON À L'ÉCHELLE

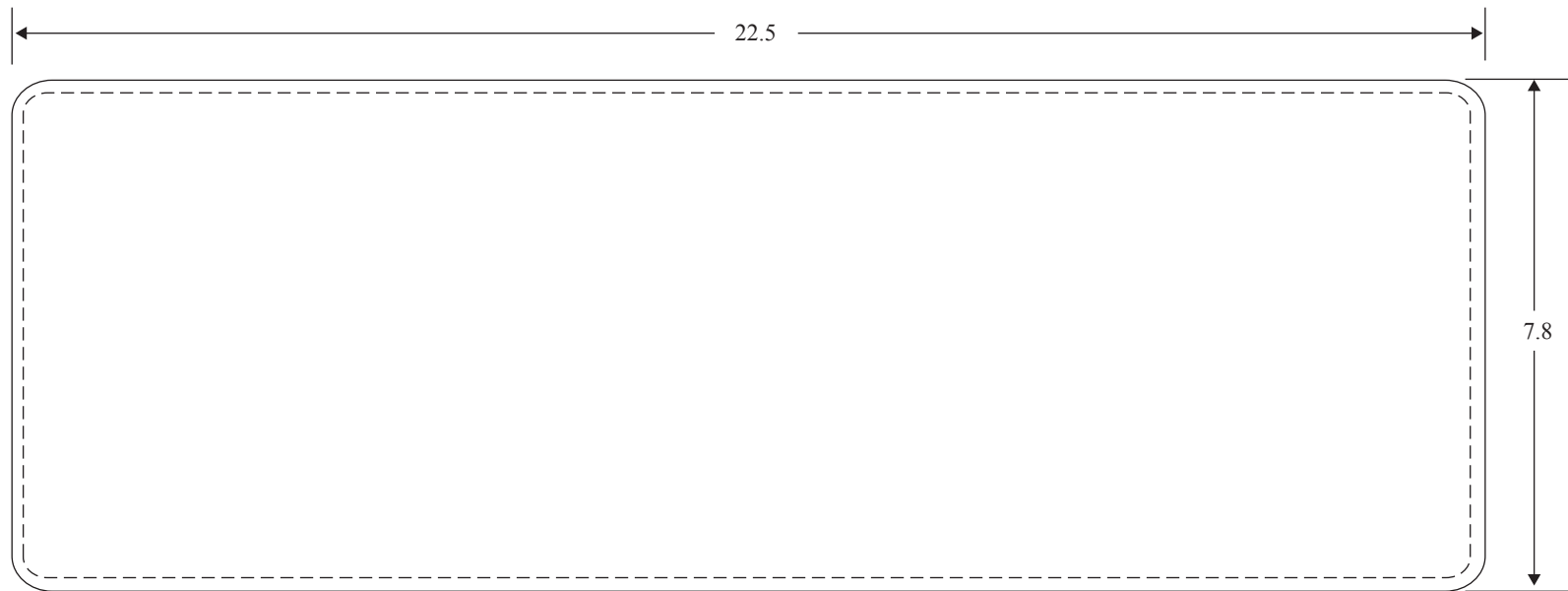
Toutes les mesures sont en centimètres, sauf indication contraire.

Sauf indication contraire, toutes les mesures ont un tolérance de ± 0.25 cm.

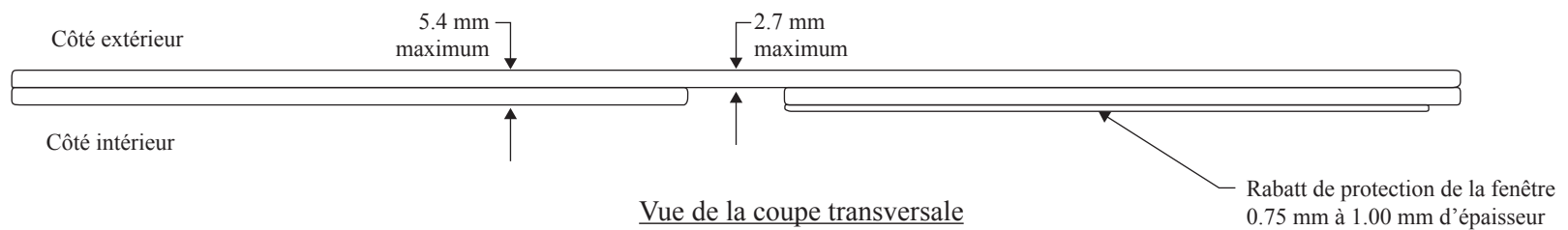
Dessin n° 2

G.S. 1045-195

Étui pour plaque d'identité



Vue de l'extérieur



Vue de la coupe transversale

NON À L'ÉCHELLE

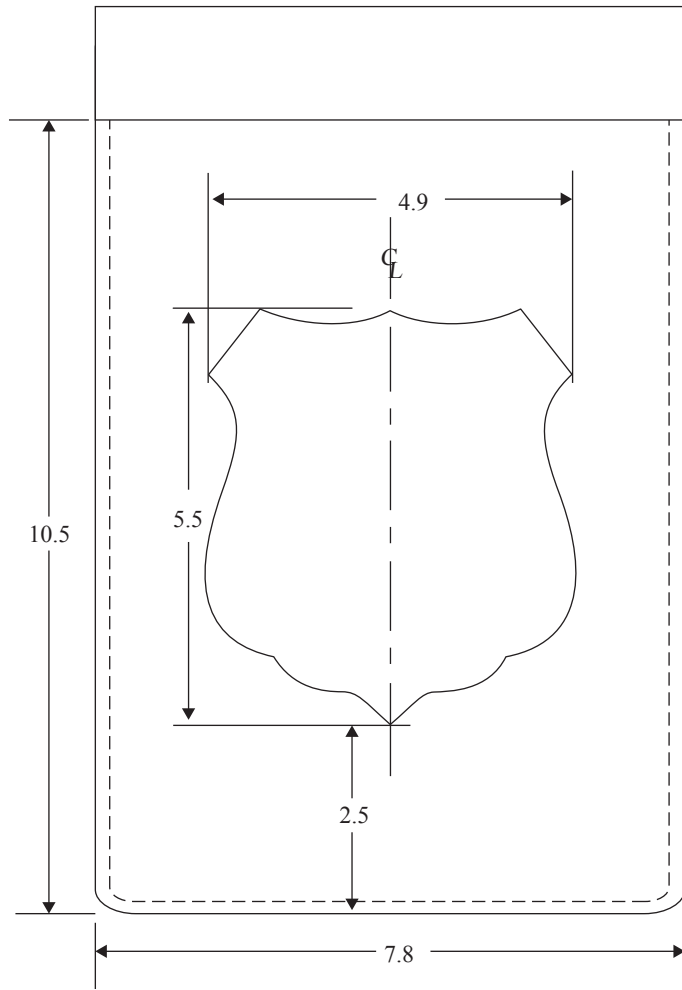
Toutes les mesures sont en centimètres, sauf indication contraire.

Sauf indication contraire, toutes les mesures ont un tolérance de ± 0.25 cm.

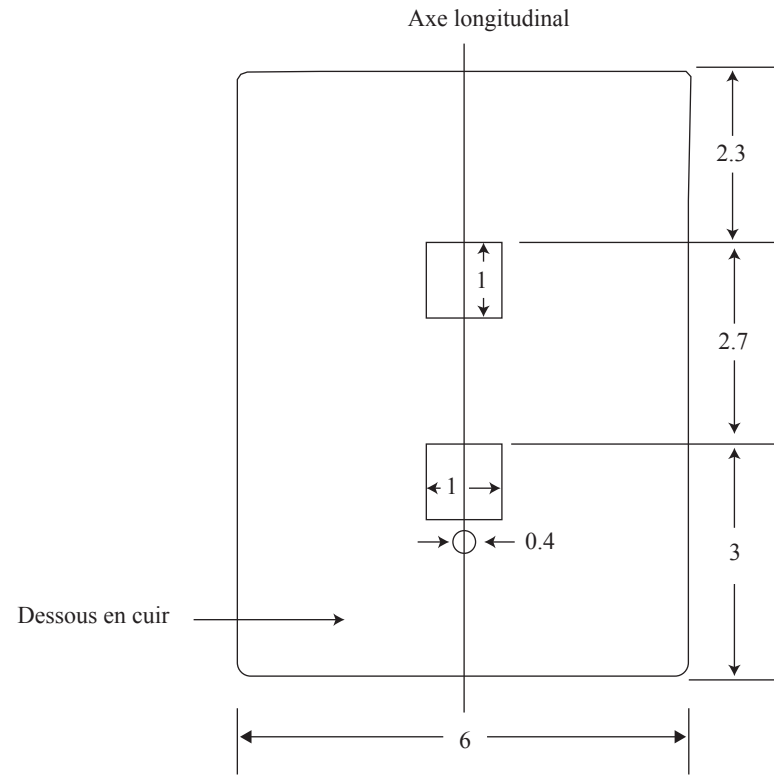
Dessin n° 3

G.S. 1045-195

Étui pour plaque d'identité



Découpe pour plaque



Détails du dessous en cuir

À L'ÉCHELLE DANS ADOBE ILLUSTRATOR

Toutes les mesures sont en centimètres, sauf indication contraire.

Sauf indication contraire, toutes les mesures ont un tolérance de ± 0.25 cm.